Présence du Jura aux Seychelles par les missionnaires

Autor(en): **Montavon, Imier**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **86 (1983)**

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-684816

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Présence du Jura aux Seychelles par les missionnaires

par frère Imier Montavon

Bien avant l'arrivée des coopérants jurassiens aux Seychelles, le Jura y était déjà représenté par quelques missionnaires qui ont travaillé au développement de ce petit pays. Le domaine scolaire a toujours été une des grandes préoccupations de la Mission.

Au début du XIX[e] siècle, vu le petit nombre de personnes résidant sur ces îles, la préfecture apostolique de l'Ile de France (Ile Maurice) ne pouvait pas établir une mission permanente aux Seychelles, malgré l'insistance des habitants. Mais il y eut des missionnaires de passage qui étaient en route pour l'Inde. Les Seychellois n'en profitaient guère, car souvent, le jour où ils en apprenaient l'arrivée, les prêtres étaient déjà partis.

En 1810, après 40 années de présence française, les Seychelles passent à l'Angleterre qui envoie tout de suite des missionnaires anglicans. A l'époque de la libération des esclaves, les catholiques revendiquent leur droit à un prêtre. Avant l'émancipation, les esclaves appartiennent à leurs maîtres et en adoptent la religion; devenus libres, ils peuvent choisir leur Eglise ou demeurer païens, situation dans laquelle la plupart des colons les ont laissés, faute de prêtres.

Il faut attendre jusqu'en 1851 pour voir un premier missionnaire catholique-romain s'établir aux Seychelles. Une année après, ce pays est établi en préfecture apostolique et Rome envoie les premiers capucins qui débarquent le 20 septembre 1853. Avec leur présence et l'arrivée des Sœurs de St Joseph de Cluny en 1861 et des Frères des écoles chrétiennes en 1867, l'Eglise devient vivante et peut entreprendre un travail concret. Des lieux de culte sont bâtis, des écoles sont ouvertes en ville et dans les grands villages d'Anse aux Pins, Anse Royale, Anse Boileau, ainsi que sur les îles de Praslin et de La Digue.

La province des capucins de Savoie, qui a généreusement envoyé des missionnaires aux Seychelles pendant cinquante ans, ne peut plus répondre aux désirs de l'évêque, étant donné la persécution religieuse qui sévit en France. C'est alors la province suisse qui est chargée de prendre la relève. Les quatre premiers capucins suisses arrivent aux Seychelles en 1904.

En 1948, le premier Jurassien débarque sur ces belles îles de l'Océan Indien: il s'agit du père Humbert Espoti, de Vicques. Il est suivi de très près par les pères Joseph Prince, de Soulce, et Marcellin Grillon, de Cornol. Tous les trois passent dans plusieurs paroisses et sur les îles de Praslin et de La Digue comme curés... En plus de leur ministère pastoral, ils ont la responsabilité matérielle des écoles: construction de nouveaux bâtiments, entretien des locaux existants, recrutement du personnel. On sait que pendant longtemps les écoles primaires ont été à la charge de la Mission. Plus tard, suite à un arrangement, le gouvernement anglais prend à son compte le salaire du personnel et alloue un subside annuel qui couvre la moitié des dépenses de la Mission. Cette situation dure jusqu'à l'Indépendance. Aujourd'hui, toutes les écoles sont à la charge du gouvernement seychellois.

Il n'y a pas que des prêtres capucins qui soient allés travailler aux Seychelles. Pour diriger les grandes constructions, on fit appel à des frères capucins. C'est en 1961 que j'arrivai à Mahé, moi, frère Imier Montavon, de Montignez, avec mon brevet de menuisier et après avoir vécu un stage d'une année sur un chantier et de six mois dans une forge. L'évêque me confia la responsabilité des ateliers de la Mission ainsi que la formation des apprentis. J'ai aussi surveillé la construction de deux petits villages, Belvédère et St-Louis, qui a été en grande partie financée par des œuvres caritatives de notre pays. Plusieurs écoles ont été bâties sous la direction d'un autre Jurassien, le frère André-Marie Koller, de Montsevelier, qui vit actuellement à Madagascar.

L'œuvre que j'ai accomplie et qui me tient le plus à cœur est la fondation d'un Centre pour la jeunesse masculine de Victoria, la seule ville des Seychelles. Le Centre, qui a été construit par les jeunes gens, accueille maintenant plus de deux cents membres qui paient une cotisation mensuelle de quatre roupies (une roupie vaut environ trente centimes). Pour le vingtième anniversaire de sa fondation, qui a été fêté en automne 1983, il a été convenu d'y admettre les jeunes filles.

Pour la Mission, l'époque des grandes constructions est terminée. Ses ateliers ont été remis à un groupe d'ouvriers. Je suis en Suisse jusqu'à l'automne 1984 pour suivre une formation de catéchiste.

Les capucins suisses ne sont plus les seuls missionnaires aux Seychelles. Le père Marcellin et moi-même assurerons pour quelques années encore une présence jurassienne. Mais nous serons certainement les derniers, car le clergé seychellois prend petit à petit la relève.

Je regrette qu'il n'y ait pas eu davantage de contacts entre coopérants et missionnaires jurassiens; cela aurait sûrement été un enrichissement pour les uns comme pour les autres.

L'aspect des Seychelles s'est beaucoup modifié depuis l'arrivée des premiers capucins jurassiens. Le progrès matériel, le développement touristique et l'autonomie ont balayé la routine et l'isolement comme les houles de la marée balaient chaque jour les plages paisibles. C'est le signe d'une vitalité nouvelle, c'est tout un monde qui bouge et qui veut la liberté sous le soleil éclatant des tropiques.

Frère Imier Montavon